



# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

TREIZIÈME ANNÉE. — 1885

---

NOTES ET MÉMOIRES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

---

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

—  
1886

place des *Hylocomion* n'en sera pas moins à la suite des *Hypnon*, et nous n'aurons rien à changer à la classification telle que nous l'avons comprise.

Nous sommes arrivé à la fin de notre travail. Sans nous dissimuler qu'il peut donner prise à bien des critiques, et qu'entrepris par un bryologue plus expérimenté que nous, il eût été mieux coordonné et plus approfondi, nous croyons qu'il peut fournir quelques éléments à une classification plus parfaite que celles publiées jusqu'à ce jour. Pour atteindre complètement ce but, il aurait fallu que nous eussions sous les yeux toutes les espèces exotiques. Nous faisons des vœux pour qu'un bryologue plus riche que nous en formes étrangères à l'Europe fasse rentrer celles-ci dans le cadre de notre classification. En attendant que cette lacune soit comblée, nous soumettons notre travail à l'appréciation des botanistes compétents; nous serons heureux de mettre à profit les observations qu'ils voudront bien nous adresser.

---

#### SÉANCE DU 5 MAI 1885.

---

PRÉSIDENCE DE M. GUIGNARD.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Bulletin scientifique et pédagogique de Bruxelles, n<sup>os</sup> 4, 5, 6 et 7 de 1885;

Circulaire concernant l'exposition d'Anvers;

Bulletin de la Société botanique d'Edimbourg;

Botanische Zeitung, n<sup>os</sup> 19 et 20 de 1885;

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, n<sup>o</sup> 30 de 1885.

M. SAINT-LAGER offre de la part de M. le D<sup>r</sup> Ant. Magnin la seconde édition imprimée à New-York en 1884 de la traduction en anglais par le D<sup>r</sup> Georges Sternberg de l'ouvrage de notre collègue *sur les Bactéries*. La première édition de cette traduction, publiée en 1880, obtint un grand succès aux États-Unis; la seconde, enrichie de douze planches photographiques et de plusieurs chapitres sur le rôle des Bactéries dans les lésions

chirurgicales fait le plus grand honneur au traducteur intelligent qui a su mettre cet important ouvrage au niveau des connaissances actuelles en bactériologie et, cela va sans dire, à l'auteur lui-même.

## COMMUNICATIONS.

M. VEULLIOT présente à la Société un bel échantillon d'*Agaricus gambosus* et donne quelques détails sur ses caractères ; il insiste particulièrement sur ceux qui le différencient de l'*A. albellus* avec lequel il est quelquefois confondu. Ce Champignon, recherché comme comestible, est surtout remarquable par l'odeur de farine fraîche qu'il exhale. M. Veulliot montre aussi un échantillon d'*Agaricus campestris* récolté par M. Péteaux à Écully (Rhône).

M. SAINT-LAGER expose les résultats des recherches qu'il a faites relativement à l'origine historique des herbiers. Il a été conduit à cette étude par la lecture d'un opuscule récemment publié par MM. Camus et Penzig au sujet d'un herbier de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle découvert dans les archives de Modène. En premier lieu, M. Saint-Lager constate que jamais, dans les écrits des naturalistes de l'antiquité, il n'est parlé de collection de plantes d'abord séchées et comprimées, puis réunies en volumes. Cependant, il est certain que chez les Grecs il y avait des *botanologoi* se livrant, comme le nom l'indique, à la cueillette des plantes. On les appelait aussi *rhizotomoi* (coupeurs de racines). Ils étaient chargés, particulièrement, d'approvisionner l'officine des *phytopolai* (marchands de plantes, en latin *herbarii*).

Nous savons aussi qu'un jardin botanique avait été créé à Athènes par Aristote, puis cédé à Théophraste son élève et successeur au Lycée. Par son testament, Théophraste légua à ses disciples son jardin, son musée d'histoire naturelle et des logements. Pline raconte qu'il se plaisait à visiter souvent le jardin où le vénérable Antonius Castor cultivait toutes les plantes de l'Italie, de la Grèce, de l'Asie Mineure, de l'Égypte et de l'Inde. Auprès de la célèbre École de médecine d'Alexandrie il y avait aussi un jardin botanique. Plus tard, au moyen-âge le foyer des études phytologiques fut transporté à Salerne où Matthaeus Silvaticus fonda un jardin qui servit de modèle à tous ceux qu'on établit ensuite dans plusieurs villes en Italie,

en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, en Russie et en France. M. Saint-Lager rappelle la date de fondation des principaux jardins.

La botanique, étant parmi les sciences naturelles, celle qui a eu le plus d'adhérents à cause des nombreuses applications qu'on en faisait autrefois à la médecine, on est surpris au premier abord que l'art de conserver les plantes séchées et comprimées n'ait pas marché de pair avec celui de les cultiver et que l'aphorisme de Linné « *omni botanico herbarium necessarium est* » n'ait pas été de tout temps un article fondamental de la charte des botanistes. Il importe de remarquer que le mot *Herbarium*, qui pourrait donner le change, a servi jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle à désigner un traité de botanique accompagné de dessins en regard du texte. Tels sont l'*Herbarium* d'Apuleius Platicus et celui de Giacomo Dondi, le *Grant Herhier* en françois traduit du latin, l'*Herbarium* de Brunfels, l'*Herbario nuovo* de Castore Durante et plusieurs autres de même sorte dont M. Saint-Lager montre à l'Assemblée des exemplaires publiés pendant la période incunable de l'imprimerie. L'expression de *Hortus siccus* (jardin sec) par laquelle on désigna ce que nous appelons aujourd'hui un herbier n'apparaît que vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et, d'autre part, les plus anciens herbiers conservés jusqu'à nos jours sont ceux du chirurgien lyonnais Gréault (1558) qui fut donné à nos compatriotes de Jussieu et réuni aux collections du Muséum de Paris, celui d'Aldrovandi en 16 volumes (1560 à 1568) conservé à Bologne, l'herbier de Rauwolf actuellement déposé à Leyde et formé de 1573 à 1575 pendant le voyage de ce naturaliste en Orient, enfin l'herbier d'un botaniste inconnu trouvé dernièrement dans les archives de Modène et celui de Gaspard Bauhin, conservé à Bâle et formé de 1576 à 1623.

M. Saint-Lager donne la description, d'après MM. Camus et Penzig, de l'herbier de Modène et d'après M. Caruel, de l'herbier beaucoup plus important de Césalpin. Il exprime le regret que nos prédécesseurs aient eu si peu de souci des herbiers composés par les botanistes lyonnais. Il ne reste aucune trace des collections de Daléchamps ; nous n'avons que quelques débris de celles de Goiffon qui eut l'honneur d'être le maître des de Jussieu. L'herbier de Claret de la Tourrette a été dispersé, sauf les Lichens, dans l'herbier général du Conservatoire.

Jamais personne n'a eu la curiosité de visiter l'herbier de l'abbé Rozier dont probablement la plupart des botanistes lyonnais apprendront l'existence à la Bibliothèque du Palais des Arts par la mention qu'en vient de faire M. Saint-Lager. Enfin, on a trouvé ces jours derniers au Conservatoire de botanique un herbier fait en 1699 par un pharmacien nommé René Marmion et qui, à cause de son ancienneté, aurait mérité un meilleur sort que celui d'être dévoré par les parasites.

Reste à examiner une question dont jamais personne ne s'est préoccupé : pourquoi n'a-t-on pas fait des herbiers avant le XVI<sup>e</sup> siècle ? Assurément ce n'est pas parce que l'invention exige un grand effort de génie. Les enfants eux-mêmes savent, sans qu'on le leur ait enseigné, faire de petits herbiers en insérant des fleurettes entre les feuillets d'un livre pendant leurs promenades à la campagne. Ce mot de *Livre* contient la réponse à la question proposée. Les anciens n'ont pas fait des herbiers parcequ'ils ne connaissaient pas l'art de réunir en forme de livres des feuilles de cet admirable matière, le papier, qui sous une très mince épaisseur offre relativement une assez grande rigidité. Ils écrivaient sur le papyrus ou sur des feuilles de parchemin qu'ils roulaient en volumes (volumes). Au surplus, jamais ils n'auraient osé employer le papyrus, matière chère, ni même le parchemin à un aussi vulgaire usage.

Au XII<sup>e</sup> siècle de notre ère on commença en Europe à fabriquer du papier avec la soie (*charta bombycina*) et avec du coton (*charta cotonea*), d'après les procédés depuis longtemps connus des Chinois, mais ce n'est qu'au XIV<sup>e</sup> siècle qu'on sut faire du papier avec des chiffons de lin et de chanvre. Toutefois, comme toutes les opérations se faisaient à la main, le papier était un produit assez cher. Lorsque l'art de l'imprimerie eut été inventé vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les fabricants de papier s'ingénierent à diminuer les frais de main-d'œuvre et construisirent des machines propres à triturer les chiffons et à étendre la pâte sous forme de feuilles sans fin. Or, il est digne de remarque que l'apparition des herbiers coïncide avec les perfectionnements mécaniques au moyen desquels on parvint à fabriquer le papier à bas prix.

Ce résultat économique une fois obtenu, l'idée de conserver les plantes sèches a dû venir à plusieurs botanistes à la fois, en sorte qu'il paraît inutile de discuter longuement la question de

savoir si l'inventeur de l'art de composer des herbiers est Luca Ghini, comme le soutient Meyer dans sa *Geschichte der Botanik*, ou l'anglais Falconer, comme le pensent MM. Camus et Penzig. En effet, dit M. Saint-Lager, le chirurgien lyonnais Gréault faisait un herbier en même temps que Ghini et Falconer et sans avoir été en rapport avec eux. Il est probable que d'autres botanistes ont aussi simultanément réalisé le désir fort légitime de conserver dans leur bibliothèque les plantes qu'ils aimaient tant à récolter vivantes. La difficulté ne consiste pas à concevoir l'idée de réunir en volume des plantes séchées et comprimées, c'est là un jeu d'enfant, mais bien à trouver un support commode et peu coûteux.

---

### SÉANCE DU 19 MAI 1885.

---

PRÉSIDENTE DE M. VIVIAND-MOREL.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Circulaire du Ministre de l'instruction publique, relative au Congrès des Sociétés savantes ;

Discours de M. René Goblet ;

Revue de botanique, n<sup>os</sup> 33, 34 et 35 de 1885 ;

Revue savoisiennne, février et mars 1885 ;

Bulletin de la Société dauphinoise d'échanges, 1885 ;

Bulletin de la Société des sciences agricoles et horticoles du Havre, n<sup>o</sup> 30 de 1885 ;

Bulletin de la Société botanique de France, n<sup>o</sup> 3 de 1885, contenant un article de M. Clos, sur les différences entre les *Anagallis phoenicea* et *A. caerulea*. Le premier a des radicules beaucoup plus nombreuses ; ses feuilles ont une couleur d'un vert plus foncé à cinq nervures, celles du Mouron rouge n'ont que trois nervures. La capsule du Mouron bleu est ovoïde à 8-10 stries, celle du Mouron rouge est sphérique à 5 stries. Ces caractères se perpétuent, dit-on, par le semis et, en outre, on assure qu'on n'a jamais pu obtenir d'hybride en fécondant une de ces espèces par le pollen de l'autre.